

Une nouvelle paroisse personnelle en Australie

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Divers summorum](#), [Eglise universelle](#), [En Une](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 26 août 2013



En la fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge, la **Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre (FSSP)** a vu son ministère à l'église du **Cœur Maternel de Marie** à Sydney (Australie) érigé en paroisse personnelle par le cardinal **George Pell**, archevêque de Sydney. L'abbé **Duncan Wong**, FSSP, en a été nommé curé. La **FSSP** est en charge de la [communauté de Sydney](#) depuis 2001. Elle est présente dans quatre diocèses en Australie. La **FSSP** est en charge d'une trentaine de paroisses personnelles dans le monde (majoritairement aux États-Unis).

La paroisse personnelle est une disposition prévue par le Motu Proprio *Summorum Pontificum* (du 7 juillet 2007) : « Art. 10. S'il le juge opportun, l'Ordinaire du lieu a le droit d'ériger une paroisse personnelle au titre du canon 518, pour les célébrations selon la forme ancienne du rite romain, ou de nommer soit un recteur soit un chapelain, en observant les règles du droit ».

Canoniquement, la paroisse personnelle n'a pas de "territoire" équivalent à une paroisse normale. Sa juridiction peut se cumuler sur le territoire de plusieurs paroisses : *Can. 518 - En règle générale, la paroisse sera territoriale, c'est-à-dire qu'elle comprendra tous les fidèles du territoire donné; mais là où c'est utile, seront constituées des paroisses personnelles, déterminées par le rite, la langue, la nationalité de fidèles d'un territoire, et encore pour tout autre motif.*

La France compte 4 paroisses personnelles pour les fidèles attachés à la forme extraordinaire : **Saint-François de Paule** à Toulon (administrée par la **Société des Missionnaires de la Miséricorde divine**), **Saint-Eloi** à Bordeaux (administrée par l'**Institut du Bon Pasteur**), la **Croix Glorieuse** à Strasbourg (administrée par des prêtres du diocèse) et les **Saints-Apôtres** à Blois (administrée par la **Fraternité Saint Thomas Beckett**).